



BAREME DES HONORAIRES D'AGENCE A COMPTER DU 1^{er} avril 2017

HONORAIRES DE TRANSACTION		
Prix de vente	Honoraires HT	Honoraires TTC – TVA 20 %
Jusqu'à 30.000€	3 325.00 €	3 990.00 €
De 30.000 à 39.999 €	3 750.00 €	4 500.00 €
De 40.000 à 49.999 €	4 166.66 €	5 000.00 €
De 50.000 à 59.999 €	4 583.33 €	5 500.00 €
De 60.000 à 69.999 €	5 000.00 €	6 000.00 €
De 70.000 à 79.999 €	5 416.66 €	6 500.00 €
De 80.000 à 89.999 €	5 833.33 €	7 000.00 €
De 90.000 à 99.999 €	6 250.00 €	7 500.00 €
De 100.000 à 109.999 €	6 666.66 €	8 000.00 €
De 110.000 à 119.999 €	7 083.33 €	8 500.00 €
De 120.000 à 129.999 €	7 500.00 €	9 000.00 €
De 130.000 à 139.999 €	7 916.66 €	9 500.00 €
De 140.000 à 169.999 €	8 325.00 €	9 990.00 €
De 170.000 à 199.999 €	5 % du prix net vendeur	6 % du prix net vendeur
De 200.000 à 249.999 €	4.58 % du prix net vendeur	5.5 % du prix net vendeur
Au-delà de 250.000 €	4.17 % du prix net vendeur	5 % du prix net vendeur
Honoraires de rédaction d'actes	658.33 €	790.00 €
Ces honoraires sont à la charge de l'acquéreur ou du vendeur selon la charge du mandat.		

HONORAIRES DE LOCATION

- 12 % TTC du montant du loyer annuel hors charges partagés par moitié entre le locataire et le bailleur décomposés en :
- 9 % TTC du montant du loyer annuel hors charges correspondant à la visite du logement, la constitution du dossier et la rédaction du bail
 - 3 % TTC du montant du loyer annuel hors charges pour réalisation de l'état des lieux d'entrée

Honoraires à la charge exclusive du bailleur : 1% TTC du montant du loyer annuel hors charges pour les prestations d'entremise et négociation

En application de la Loi ALUR, les montants calculés à partir de ces pourcentages sont plafonnés à 8 euros du m² de surface habitable pour les honoraires de visite, de constitution de dossier, et de rédaction de bail et 3 euros du m² de surface habitable pour les honoraires de réalisation de l'état des lieux d'entrée soit 11 euros du m² pour le locataire

HONORAIRES DE LOCATION COMMERCIALE ET PROFESSIONNELLE

5.83 % HT du loyer triennal, soit 7 % TTC à la charge du preneur.

HONORAIRES DE GESTION LOCATIVE

8 % TTC des loyers et charges encaissés à la charge du bailleur hors assurance loyers impayés

VENTE DE FONDS DE COMMERCE ET CESSIION DE DROIT AU BAIL

10 % HT du prix principal partagés ½ entre cédant et preneur avec montant forfaitaire minima de 5000 € HT

PRESTATIONS PARTICULIERES

Etat des lieux hors location gestion	4 % TTC du montant du loyer annuel hors charges
Rédaction de bail hors location gestion	4 % TTC du montant du loyer annuel hors charges
Forfait EDL et rédaction bail hors loc gestion	6 % TTC du montant du loyer annuel hors charges
Avis de valeur	125 euros HT soit 150 euros TTC

LAFORÊT - LANNION – GUINGAMP – PAIMPOL – PLEUBIAN – PENVENAN – PLOUHA

SAS Pemp Glad au capital de 24 000 Euros - Siège social : 6 rue du Marchallac'h 22 300 LANNION – Carte professionnelle 510 T et G délivrée par la CCI des Cotes d'Armor , rue de Guernesey 22000 SAINT BRIEUC - SIREN 792 666 273 RCS SAINT BRIEUC - Caisse de garantie SEGAP LLOYD'S 11 Rue de Grenelle 75007 PARIS - Compte séquestre Crédit Mutuel de Bretagne CMB Lannion numéro 1762593241 - TVA intracommunautaire : FR 84 792666273 - Code APE : 6831Z - Tél. 02 96 46 29 29 - Médiateur de la consommation MEDICYS – 73 Boulevard de Clichy, 75009 PARIS Téléphone 01.49.70.15.93 Courriel : contact@medicys.fr